



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 28 septembre 2016
ENDROIT: 78, rue Principale
Salle communautaire de l'Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 16 h

PROCÈS-VERBAL # 22

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16 h 10. M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous et souligne la présence de M. Marcel Deschênes, maire de Grand-Sault et Mme Sophie Vaillancourt maire adjointe de Lac Baker. Ceux-ci siègent pour la première fois à la table de la CSRNO.

Membres présents

Bouchard, Pierrette
Caron, Francine
Deschênes, Marcel
Desjardins, Allain
Dubé, Roland
Labrie, Louis

Levesque, Roger, vice-président
Martel, Alain
Martin, Brigitte
Michaud, Pierre, président
Roussel, France
Roy, Paul
Simard, Cyrille
Somers, Nicole
St-Amand, Carmel
Vaillancourt, Sophie

Absents

Leblond, Michel
St-Jarre, Luc, membre du comité exécutif

Personnel présent

Picard, François
Rioux, Nicole

Invités 17h30 à 18h

Antworth, Ross

Martin, Normand

Maire adjointe de Saint-François
Mairesse de Baker Brook
Maire de Grand-Sault
Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Maire de Saint-Hilaire
Représentant de DSL et membre du comité des
DSLs de la province du Nouveau-Brunswick
Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Représentant de DSL
Représentante de DSL
Maire de Clair
Maire de Drummond
Représentant de DSL
Maire d'Edmundston
Mairesse de Saint-Quentin
Maire de Saint-Léonard
Maire adjointe de Lac Baker

Maire de Rivière-Verte
Représentant de DSL

Directeur général
Adjointe administrative – Direction générale

Directeur général de la Fédération des clubs de
motoneige du Nouveau-Brunswick
Directeur de zone et vice-président de la
Fédération des clubs de motoneige du N.-B.

Journalistes

Goulet, Daniel
Fournier, Gilles

Info weekend
L'Étoile – Édition Nord-Ouest

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président souligne la lancée de la Conférence canadienne de Leadership étudiant 2016! La ville d'Edmundston et la Cité des Jeunes A.-M. Sormany accueillent ces jeunes leaders du 27 septembre au 1^{er} octobre 2016 !

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Le président informe les maires présents qu'ils auront une courte rencontre après la réunion de la CSRNO afin d'élire un représentant du nord-ouest à l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 28 septembre 2016 soit adopté en ajoutant dans autres affaires, les points: a) L'Atelier des copains, b) Compte-rendu d'une réunion de l'Autorité de la chaîne des Appalaches. **ADOPTÉE**

4. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 27 juin 2016 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Francine Caron, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'approuver le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 27 juin 2016, tel que circulé. **ADOPTÉE**

5. Procès-verbal de la réunion générale du 29 juin 2016 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 29 juin 2016 en modifiant le point 10 – Plan quinquennal des services de déchets « que M. Cyrille Simard a émis des réserves sur l'augmentation des coûts qui était planifiée dans le plan quinquennal ». **ADOPTÉE**

6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 31 août 2016 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 31 août 2016 en ajoutant aux présences Mme Catherine Dufour, directrice adjointe du service d'aménagement. **ADOPTÉE**

7. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 21 septembre 2016 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Mme Francine Caron, appuyée de Mme Sophie Vaillancourt et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 21 septembre 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE

8. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucune

9. États des résultats au 31 août 2016

Le DG présente les états de résultats au 31 août 2016. Il avise les membres que le service des déchets va procéder à l'embauche d'un technicien en génie civil pour alléger les tâches du directeur par intérim, M. Paul Albert.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport des états des résultats au 31 août 2016, tel que présenté par le DG avec les résultats suivants : un bénéfice brut de 3 261 356,87 \$, des frais d'exploitation de 2 955 301,02 \$ pour un bénéfice net de 306 055,85 dollars.

ADOPTÉE

10. Résolutions : Pour le service d'aménagement et pour le service des déchets

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Pour le secteur de l'aménagement,

- **Que** lors de la réunion du 29 juin 2016, la CSRNO avait autorisé et adopté un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'avril à juin 2016 du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Ce transfert fut approuvé le 29 août 2016 par deux signataires, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire. Voici les montants détaillés :

Clair	105,00\$
Rivière-Verte	1 284,00\$
Saint-François	498,00\$
Communauté rurale de Saint-André	6 436,80\$
Saint-Léonard	1 123,00\$
Saint-Quentin	4 940,90\$
Saint-Hilaire	249,50\$
Baker Brook	3 014,00\$

Ste-Anne-de-Madawaska	333,75\$
Lac Baker	1 313,00\$
DSL	<u>37 694,00\$</u>
	<u>56 991,95\$</u>

Dans cette même période, soit le 25 juillet 2016, une demande de permis a dû être remboursée à M. Gordon Albert dans le DSL de Baker Brook au montant de 525\$.

Étant donné que plusieurs transactions de permis ont été payées par Interac dans le compte courant de la CSRNO, folio 29434, la somme transférée fut de 35 120,89\$.

- **QUE la CSRNO** autorise un virement de fonds pour le remboursement des permis aux municipalités et DSL pour les mois d'avril à juin 2016 ainsi qu'un remboursement de permis à M. Gordon Albert au montant de 525\$ pour un total de 35 120,89\$, du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 qui fut effectué le 29 août 2016 par deux signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.

Pour le secteur des déchets solides,

- **QUE la CSRNO** autorise un arrêt de paiement du chèque #4487, émis le 21 juin 2016 aux Démarreurs des Maritimes (1990) Ltée au montant de 316,40\$ ainsi que le chèque #4493, émis le 21 juin 2016 à Mekanitek Centre du camion au montant de 825\$. Suite à une vérification, les 2 fournisseurs n'ont jamais reçu lesdits chèques. Ces arrêts de paiement furent approuvés par 2 signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire le 16 septembre 2016.
- **QUE la CSRNO** autorise le transfert de fonds de réserve en capital pour le secteur des déchets solides, folio 10254 au montant de 495,19\$ plus intérêts, au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Cette somme sera utilisée entièrement pour l'achat du nouveau compacteur étant un fonds de réserve en capital.
- **Que la Commission de services régionaux Nord-Ouest** demande à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante : Services d'hygiène environnementale ; la somme de 1 000 000 \$ pour une durée de 5 ans, pour l'achat du compacteur et du camion de recyclage.
- **Que** la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 9 751,75\$ à Mme Lise Ouellette, présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts ; somme recueillie par la CSRNO pour les mois de juillet à septembre 2016.

ADOPTÉE

11. Budget

Le DG présente le sommaire budgétaire 2017 et le sommaire exécutif pour l'ensemble des services de la CSRNO avec un budget proposé de 4 499 811 dollars. Le budget fut préparé en fonction des résultats de 2015 et des dépenses de janvier à juin 2016. Dans le service de déchets, la plus grande dépense prévue est celle de 750 000\$ pour la construction de la cellule no 9. Concernant le service d'aménagement il y a un transfert de 46 000 \$ provenant des fonds de réserve pour diminuer la cotisation des membres.

Le président indique que le DG a soulevé les faits saillants par services, celui-ci demeure disponible pour toutes questions relatives au budget dans les semaines à venir.

À propos du budget accordé à l'équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts. M. Cyrille Simard suggère d'inviter Mme Lise Ouellette pour qu'elle puisse élaborer sur le travail réalisé à ce jour. Pour l'instant, un rapport fut distribué aux membres avec les résultats visés et les réalisations de Réussir ici de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts.

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De signifier aux municipalités que le conseil d'administration de la CSR Nord-Ouest a l'intention de voter formellement à la réunion générale du 23 novembre 2016, le budget de 2017.

ADOPTÉE

12. Rapport de correspondance

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Cyrille Simard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 15 juin 2016 au 22 septembre 2016, soit accepté, tel que circulé.

ADOPTÉE

13. Rapport du directeur général

Compte-rendu d'une réunion de l'Autorité de la chaîne des Appalaches

À la demande du DG, Mme Somers donne un compte-rendu de la réunion de l'Autorité de la chaîne des Appalaches du 13 septembre dernier. Cette réunion eut lieu au chalet principal du Lac Nictau avec la participation du ministère de Tourisme et Parcs ainsi que cinq CSRs. Le tracé de motoneige sera prêt pour la prochaine saison, toutefois il n'y aura pas de centre de service pour les motoneigistes dans le parc pour l'instant puisque ce projet doit être l'objet d'une évaluation d'impact sur l'environnement. Mme Somers représentera avec le DG la CSRNO sur le comité consultatif de l'Autorité de la chaîne des Appalaches.

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 27 juin 2016 au 22 septembre 2016, soit accepté, tel que circulé. ADOPTÉE

14. Présentation de la Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick

Le président, M. Pierre Michaud souhaite la bienvenue à M. Ross Antworth, directeur général et à M. Normand Martin, directeur de zone et vice-président de la Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick. M. Ross Antworth présente leur organisation et il démontre les retombées économiques du tourisme en motoneige dans la province. Messieurs Antworth et Martin proposent un partenariat avec les municipalités pour une meilleure planification des sentiers de motoneiges et développer l'industrie.

15. Autres affaires

- a) **L'atelier des copains** : Mme Pierrette Bouchard nous avise que le conseil municipal de Saint-François a convoqué une réunion spéciale le 22 septembre dernier, avec les représentants de la CSRNO et ceux de l'Atelier des Copains. La réunion s'est avérée très positive. Selon M. Louis Labrie, l'atelier souhaite avoir des représentants de la CSRNO et de la Ville d'Edmundston pour siéger sur leur bureau de direction comme partenaires.
- b) **Compte-rendu d'une réunion de l'Autorité de la chaîne des Appalaches** - (discuté au point 13).

16. Ajournement

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Paul Roy, il a été **RÉSOLU D'ajourner la réunion à 18 h 10. ADOPTÉE**

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général

.....
NICOLE RIOUX
Secrétaire de séance